

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2021

---

ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS PORTEURS DE CANCER - (N° 3863)

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N° AC25

présenté par

Mme Descamps, rapporteure

à l'amendement n° AC15 de Mme Jacqueline Dubois

-----

### ARTICLE 2

Au quatrième alinéa, supprimer les mots :

« porteur d'une maladie chronique ou d'un cancer ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à éviter une répétition avec la fin de la phrase.